

POURQUOI LIMITER LES USAGES DE L'EAU?

Les ressources en eau ne sont pas inépuisables. Nous devons éviter les gaspillages. Avec ces gestes simples, nous pouvons réduire notre consommation.

Économiser l'eau, c'est protéger la ressource mais c'est aussi réduire ses dépenses.



POUR EN SAVOIR PLUS



La Direction Départementale
des Territoires de la Haute-Saône

Service Environnement et Risques
24 boulevard des Alliés – CS 5389
70014 VESOUL CEDEX



ddt-alerte-meteo@haute-saone.gouv.fr



CRISE

QUE FAIRE EN CAS DE PÉNURIE D'EAU ?

Les mesures de restrictions des usages de l'eau mises en place depuis le début de l'été n'ont pas suffi à compenser le déficit de précipitations.

A ce jour, la situation s'est aggravée. L'état des cours d'eau et des nappes phréatiques est préoccupant.

Le niveau maximal de restrictions, dit "Crise Sécheresse" est désormais activé.

Juillet 2026

S'informer sur...
les actualités
liées à la sécheresse :

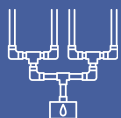


www.haute-saone.gouv.fr

vigieau.gouv.fr



LES ÉCOGESTES



Je vérifie ma tuyauterie



J'utilise mon lave-vaisselle uniquement lorsqu'il est plein



Je prends des douches plutôt que des bains



J'utilise une chasse d'eau à double débit



J'utilise une bassine pour laver mes légumes



Je choisis des plantes moins gourmandes en eau



Je récupère l'eau de pluie pour arroser mes plantes



J'utilise un système d'arrosage goutte à goutte

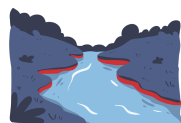
LES PRINCIPALES RESTRICTIONS



NETTOYAGE TOITURES, FAÇADES, TERRASSES, VOIRIES



NETTOYAGE VEHICULES



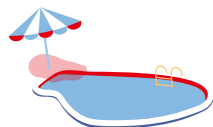
PRÉLÈVEMENT EN COURS D'EAU



ARROSAGE ESPACES VERTS, PELOUSES, MASSIFS, FLEURS, PLANTATIONS EN CONTENANT ET JARDINS POTAGERS



sauf potagers entre 20h et 9h



REPLISSAGE ET MISE À NIVEAU DES PISCINES PRIVÉES



L'eau de pluie de vos récupérateurs est libre d'usage (hormis lavage des véhicules)

LES PRINCIPALES RESTRICTIONS



REPLISSAGE, VIDANGE, MISE À NIVEAU DES PLANS D'EAU



sauf autorisation du service police de l'eau de la DDT

En cas de non respect de la réglementation, le contrevenant est passible d'une sanction pouvant aller jusqu'à

1500€



Retrouvez l'ensemble des mesures de restrictions de l'usage de l'eau liées à la crise en flashant le QR Code ci-dessus ou en vous rendant sur www.haute-saone.gouv.fr